



Fédération Française de Billard

Fondée en 1903

Affiliée au Comité National Olympique & Sportif Français

Agréée par le Ministère chargé des Sports

Note sur la procédure suivie par la FF Billard pour le PSF 2025

Le président du comité éthique et déontologie de la FF Billard, a été associé à toutes les étapes du PSF 2025 :

- ✓ Appel à projets auprès des ligues, des comités départementaux et des clubs
- ✓ Appel à candidatures auprès d'évaluateurs expérimentés ; validation de la composition de la commission par le comité directeur
- ✓ Constitution de binômes au sein de la commission – répartition des dossiers reçus entre binômes
- ✓ Evaluation des projets sur des critères précis de notation
- ✓ Mise en commun au cours de réunions plénières : harmonisation des évaluations et des propositions d'attribution de subventions en prenant en compte les critères définis par l'ANS

J'ai notamment participé à la visio-conférence de présentation où la parole m'a été donnée afin de rappeler le contenu et le respect de la charte concernant la procédure d'attribution des subventions. Le travail de préparation de mon prédécesseur a été judicieusement utilisé par la commission, plus particulièrement le tableau afin d'attribuer des points de notation sur plusieurs critères.

Le compte rendu général des travaux réalisés pour la campagne PSF 2025 qui nous a été communiqué décrit de manière précise et exacte chacune des étapes ci-dessus.

Sur le plan éthique, la charte établie par le comité d'éthique et de déontologie, relative aux travaux des commissions d'octrois de subventions, a été respectée à la lettre par la commission.

Compte tenu des éléments ci-dessus, Je m'associe sans réserve aux travaux réalisés par la commission, et ainsi à la liste des structures retenues et aux montants proposés à la validation de l'ANS.

Fait le 06 juin 2025

Jean-Luc GORGOL

**Président du Comité d'éthique et de
déontologie**

Fédération Française de Billard